



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE**

**COMMISSION**

**DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

**IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE  
DE PETROLE BRUT ET DE PRODUITS PETROLIERS  
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS EN 1963, 1964  
ET ESTIMATIONS POUR 1965**

**Septembre 1965**

## I N T R O D U C T I O N

1. Les Hauts fonctionnaires nationaux qui s'occupent des secteurs du pétrole et du gaz naturel, réunis sur l'initiative de la Commission de la C.E.E., sont convenus de suivre régulièrement l'évolution des importations de pétrole brut et de produits pétroliers dans la Communauté. Ils ont chargé à cet effet les experts pour les problèmes pétroliers de rassembler la documentation nécessaire et de leur faire rapport chaque année sur les résultats de leur enquête.

2. Le présent rapport - le quatrième établi par les Experts - couvre la période 1963/1964 et fournit les premières estimations pour l'année 1965.

Tableau 1

IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT DANS LA COMMUNAUTE (1)

	1963			1964 (chiffres provisoires)			1965 (estimations)		
	Mns de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales
	Production de la C.E.E.	13,9		7,8	15,5		7,3	15,9	
Importations de l'hémisphère occidental	12,1	7,3	6,7	10,7	5,4	5,1	10,3	4,6	4,3
Afrique	40,0	24,2	22,3	53,3	27,2	25,2	70,0	31,0	28,9
Moyen-Orient	104,1	62,9	58,0	122,0	62,3	57,7	133,3	59,0	55,1
Extrême-Orient	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays de l'Est	9,3	5,6	5,2	9,9	5,1	4,7	12,3	5,4	5,1
Importations totales	165,5	100,0	92,2	195,9	100,0	92,7	225,9	100,0	93,4
Disponibilités totales	179,4		100,0	211,4		100,0	241,8		100,0

(1) Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers

## I. LES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

3. En 1964, les importations de pétrole brut de la Communauté en provenance des pays tiers ont atteint un nouveau plafond avec près de 196 millions de tonnes, contre 165,5 millions de tonnes en 1963. Tandis que, relativement, leur progression ne se situait guère au-dessus de celle de l'année précédente, 18,3 % contre 18 %, en valeur absolue, elle était sensiblement supérieure, soit 30,4 contre 25,2 millions de tonnes. Les importations de pétrole brut de la Communauté, qui s'élevaient à 82,4 millions de tonnes en 1958, auront ainsi plus que doublé en l'espace de six ans. Pour 1965, d'après les premières estimations, les Etats membres évaluent les importations de pétrole brut à environ 226 millions de tonnes, ce qui correspond à un nouvel accroissement de 30 millions de tonnes, ou de 15 % (cf. tableau 1).

4. La ventilation des importations de pétrole brut en fonction des régions d'origine permet les constatations suivantes :

- les importations provenant du Moyen-Orient, qui demeure la principale source d'approvisionnement de la Communauté, ont atteint 122 millions de tonnes, en augmentation de 18 millions de tonnes par rapport à 1963 contre une augmentation de 11,4 millions de tonnes l'année précédente. Leur part dans l'ensemble des importations a légèrement régressé, passant de 62,9 % en 1963 à 62,3 % en 1964. Pour 1965, on s'attend à une nouvelle réduction en provenance de cette région, qui avec 133,3 millions de tonnes représenterait 59 % du total. Le pays fournisseur le plus important est demeuré Koweït (41,3 millions de tonnes), suivi de l'Irak (28,4 millions de tonnes), de l'Arabie Séoudite (24,7 millions de tonnes) et de l'Iran (20,3 millions de tonnes).
- les importations en provenance d'Afrique qui, depuis cinq ans, occupe la deuxième place dans l'approvisionnement de la Communauté, ont progressé plus fortement en 1964 qu'en 1963, atteignant le niveau de 53,3 millions de tonnes contre 40 millions de tonnes

Tableau 2

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT  
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS (1)

(en millions de tonnes)

Pays	1963	1964	Variation en % 1964/1963	1965 (estimations)	Variation en % 1965/1964
R.F. d'Allemagne	40,4	51,7	+ 28,0	58,7	+ 13,5
U.E.B.L.	12,1	13,5	+ 11,6	14,8	+ 9,6
France	44,6	51,0	+ 14,3	59,7	+ 17,1
Italie	47,1	55,2	+ 17,2	65,7	+ 19,0
Pays-Bas	21,3	24,4	+ 14,6	27,0	+ 10,7
C.E.E.	165,5	195,8	+ 18,3	225,9	+ 15,4

(1) Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

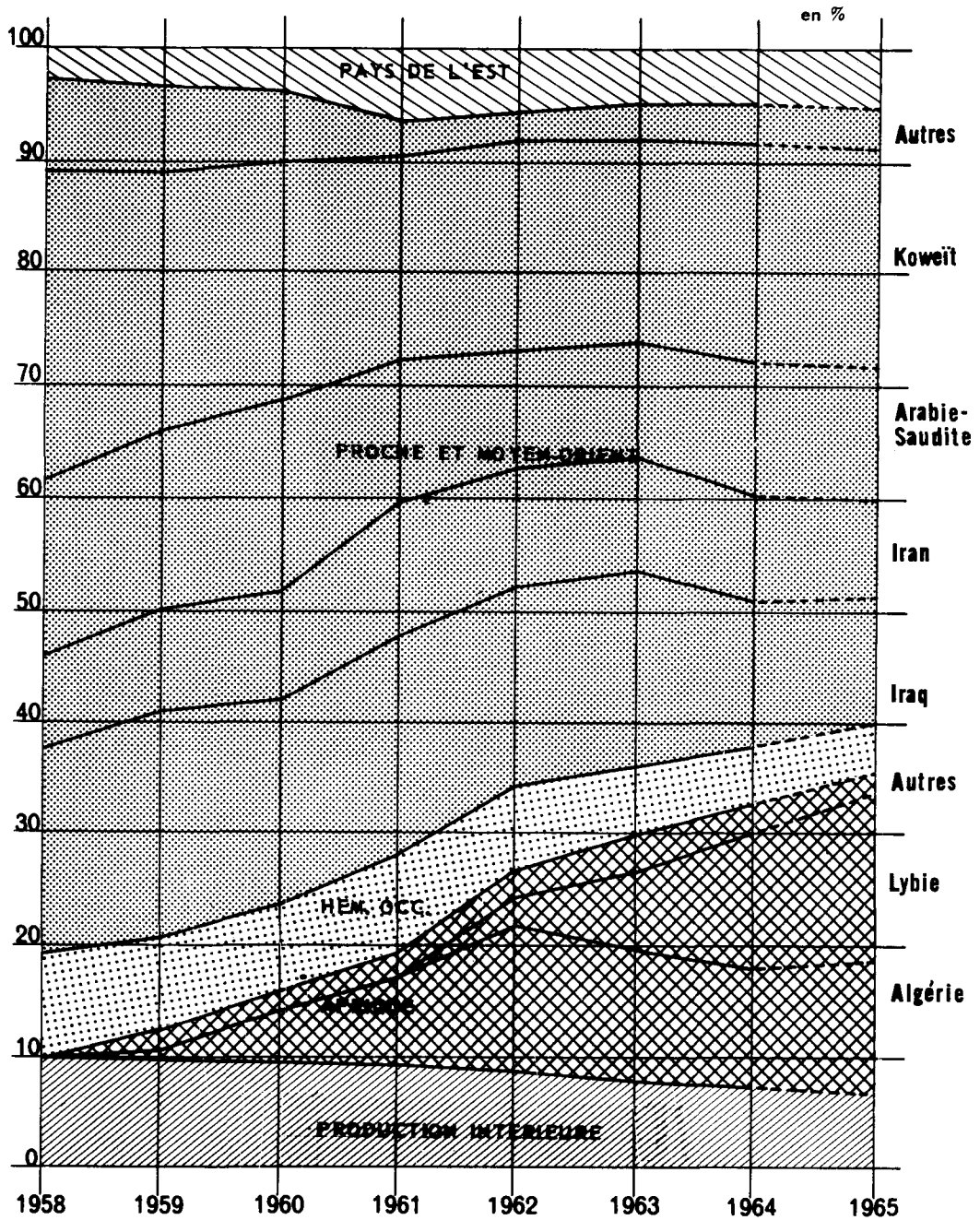
l'année précédente. Leur part dans le total des importations a atteint 27,2 % contre 24,2 % en 1963. Pour 1965, on s'attend encore à un accroissement de ces livraisons qui passeraient à 70 millions de tonnes, soit environ le tiers des importations globales. La Libye, avec 25,5 millions de tonnes se place, pour la première fois, avant l'Algérie (23 millions de tonnes) et les autres territoires africains (4,8 millions de tonnes).

- les importations en provenance des pays de l'hémisphère occidental qui marquaient une tendance à la stabilisation en 1962 et 1963, se sont réduites à 10,7 millions de tonnes au cours de l'an dernier, contre 12,1 millions de tonnes en 1963. Ce recul en valeur absolue a entraîné une réduction de leur part dans l'ensemble des importations (5,4 % en 1964 contre 7,3 % en 1963). Pour 1965, les Etats membres s'attendent de nouveau à une régression, à la fois en valeur absolue et relative, de leurs importations qui seraient ramenées à 10,3 millions de tonnes, soit 4,6 %.
- les importations en provenance des pays de l'Est, dont la part dans les importations globales est en régression depuis 3 ans, sont passées de 9,3 millions de tonnes ou 5,6 % en 1963 à 9,9 millions de tonnes ou 5,1 % en 1964. En 1965, notamment en raison du nouvel accord commercial signé entre la France et l'U.R.S.S., ainsi que de la progression des importations italiennes, les importations provenant des pays de l'Est s'accroîtront plus fortement que l'année précédente pour atteindre 12,3 millions de tonnes, soit 5,4 %.

5. Avec 28,2 % (11,3 millions de tonnes) les importations de pétrole brut de la R.F. d'Allemagne ont, comme il était prévu, accusé la progression la plus forte en raison de la mise en exploitation de nouvelles et importantes capacités de raffinage. Dans presque tous les autres Etats membres les importations se sont développées davantage



### PART DE DIFFERENTES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E. EN PETROLE BRUT



ESTIMATIONS



qu'il n'était prévu (1), soit 17,2 % (8,1 millions de tonnes) en Italie, 14,6 % (3,1 millions de tonnes) aux Pays-Bas, 14,3 % (6,4 millions de tonnes) en France et 11,6 % (1,4 million de tonnes) en Belgique ( cf. tableau 2).

Pour 1965, tous les Etats membres escomptent une augmentation nouvelle et notable de leurs importations de pétrole brut, qui s'échelonne entre 10 et 20 %.

---

(1) voir "Importations dans la Communauté de pétrole brut et de produits pétroliers en provenance des pays tiers en 1962, 1963 et prévisions pour 1964" - publication de la Commission de la C.E.E. - septembre 1964.

## II. LES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

6. La part occupée par les importations de produits finis provenant de pays tiers dans la couverture des besoins en produits pétroliers de la Communauté, qui était déjà faible, s'est encore réduite au cours de l'an dernier. Alors qu'en volume les importations avaient enregistré une progression notable au cours des années précédentes, elles ont pour la première fois accusé un recul sensible. Au total, elles se sont élevées à 20,4 millions de tonnes, soit 9,5 % des besoins, contre 25,9 millions de tonnes ou 13,5 % en 1963 (cf. tableau 3).

Cette évolution a confirmé les prévisions établies l'an dernier prévoyant que le retard de la capacité de raffinage serait progressivement rattrapé grâce à l'achèvement d'importantes constructions nouvelles et de nombreux travaux d'agrandissement.

Pour l'année en cours, on ressentira également les effets favorables qui découlent de l'augmentation de la part prise par l'industrie du raffinage à la couverture des besoins. Selon les estimations actuelles, le total des importations s'élèvera à 19,9 millions de tonnes.

7. Le recul des importations de produits finis s'est traduit différemment suivant les pays fournisseurs :

- les importations en provenance des pays de l'hémisphère occidental, qui constituent traditionnellement la zone fournisseur de produits finis la plus importante de la Communauté, accusent un net fléchissement, leur niveau passant de 12,8 millions de tonnes en 1963 à 8,9 millions de tonnes en 1964 ;
- les importations en provenance des pays d'Europe occidentale, qui s'étaient fortement accrues en 1962 et étaient demeurées sensiblement inchangées l'année suivante, ont marqué une légère progression, atteignant 4,4 millions de tonnes contre 3,7 millions de tonnes en 1963.
- La tendance en régression des importations de produits finis en

Tableau 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS PÉTROLIERS DANS LA COMMUNAUTÉ

(tous produits raffinés)

	1963		1964 (chiffres provisoires)		1965 (estimations)	
	Mns de t.	en % des import. totales	Mns de t.	en % des import. totales	Mns de t.	en % des import. totales
Production nette des raffineries de la C.E.E.	166,0	-	194,7	-	214,4 (2)	-
<u>Importations</u>						
Hémisphère occidental	12,8	49,4	8,9	43,8	8,8	44,2
Europe occidentale et Afrique	3,7	14,3	4,4	21,2	3,7	18,6
Moyen-Orient	3,3	12,7	1,8	8,9	1,7	8,6
Extrême-Orient	0,1	0,4	0,2	1,0	0,2	1,0
Pays de l'Est	4,9	18,9	4,2	20,7	4,6	23,1
Autres pays (1)	1,1	4,3	0,9	4,4	0,9	4,5
Importations totales	25,9	100,0	20,4	100,0	19,9	100,0
Disponibilités totales	191,9	100,0	215,1	100,0	234,3	100,0

(1) Y compris la zone soviétique de l'Allemagne.

(2) La conjoncture énergétique dans la Communauté - situation 1964 - perspectives 1965, Luxembourg - avril 1965, p. 113.

Tableau 4

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

EN PROVENANCE DES PAYS TIERS

(Tous produits raffinés)

(millions de tonnes)

	1963	1964	Variation en % 1964/1963	1965 (estimations)	Variation en % 1965/1964
R.F. d'Allemagne	11,06	8,08	- 26,9	7,97	- 1,4
U.E.B.L.	2,13	2,33	+ 9,4	2,50	+ 7,3
France	2,40	2,76	+ 15,0	2,38	-13,8
Italie	2,96	1,74	- 41,2	1,57	- 9,8
Pays-Bas	7,38	5,48	- 25,7	5,50	+ 0,4
C.E.E.	25,93	20,39	- 21,4	19,92	- 2,3

provenance du Moyen-Orient, que l'on pouvait observer depuis 1962, s'est poursuivie, cette région n'ayant plus livré que 1,8 millions de tonnes contre 3,3 millions de tonnes en 1963 ;

- les importations des pays de l'Est qui occupaient quantitativement la troisième place, sont restées, en 1964, avec 4,2 millions de tonnes un peu au-dessous de leur niveau de 1963, soit 4,9 millions de tonnes ;
- les importations en provenance d'Extrême Orient et des autres pays sont de peu d'importance. Elles oscillaient au cours des années précédentes autour de 1 million de tonnes et ont été légèrement inférieures en 1964 avec 0,9 million de tonnes.

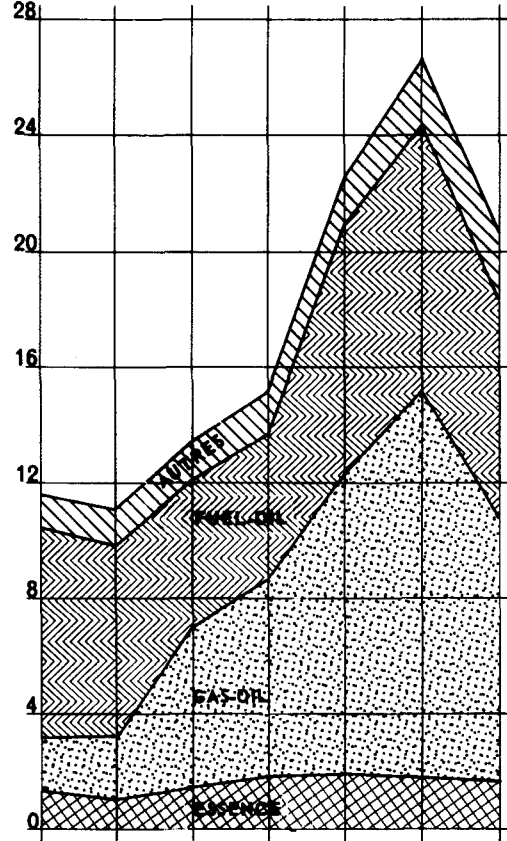
D'après les premières estimations des Etats membres, l'année 1965 apporterait de faibles changements à cette répartition.

8. Les principaux pays importateurs de produits finis sont encore la R.F. d'Allemagne avec 8,1 millions de tonnes, quantité inférieure de près de 3 millions de tonnes au niveau de l'an dernier, ainsi que les Pays-Bas qui, avec 5,5 millions de tonnes accusent une régression de près de 2 millions de tonnes par rapport à l'an dernier. Les autres pays de la Communauté n'ont continué à importer que de faibles quantités : la France 2,8 millions de tonnes, la Belgique 2,3 millions de tonnes et l'Italie 1,7 million de tonnes (cf. tableau 4).

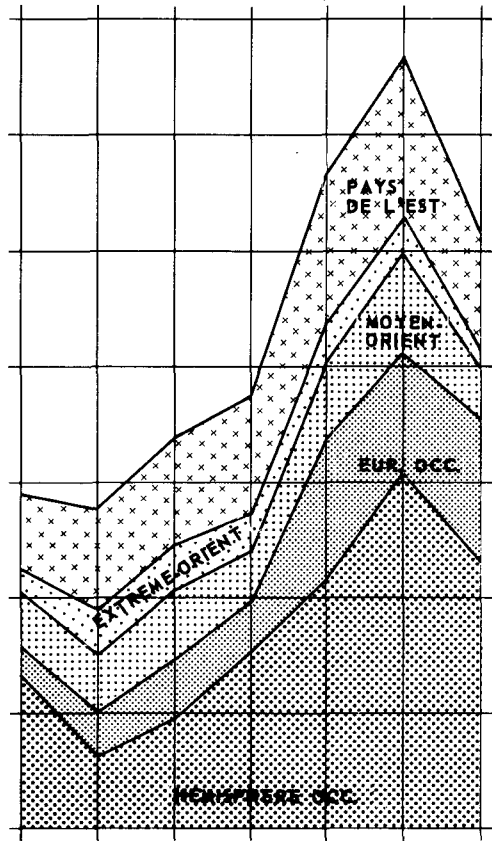
Pour l'année 1965, la plupart des Etats membres ne prévoient pas de modification sensible de leurs importations de produits finis en provenance de pays tiers. Seule l'U.E.B.L. prévoit des importations en légère progression.

IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA C.E.E.

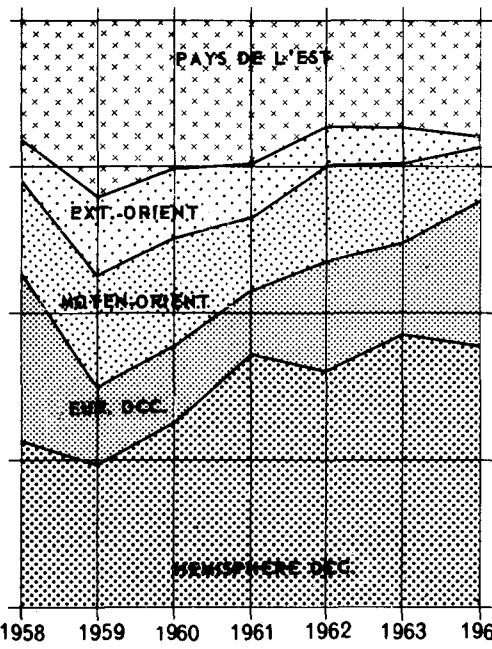
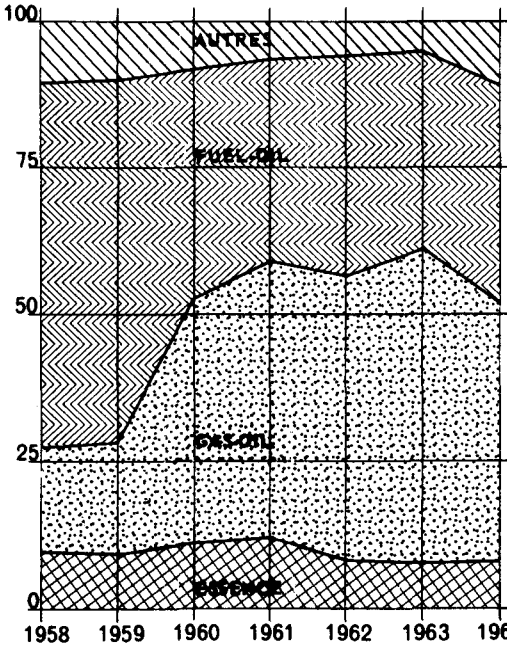
TOUTES PROVENANCES  
millions de t



TOUS PRODUITS



%



1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964

III. PART DU PETROLE DES PAYS DE L'EST DANS L'APPROVISIONNEMENT  
DE LA COMMUNAUTE

9. Il n'est pas possible d'apprécier avec exactitude la contribution qu'apporte le pétrole en provenance des pays de l'Est à l'approvisionnement de la Communauté. Un certain nombre de raffineries des Etats membres effectuent des opérations de traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers et les produits obtenus à partir de pétrole brut importé dans ces conditions sont réexportés en totalité. Ils n'entrent donc pas dans le bilan pétrolier du pays où ces opérations sont effectuées et il est normal de les exclure lorsque l'on calcule la part que représente le pétrole de l'Est dans l'approvisionnement de chaque pays. Par contre, pour établir un bilan relatif à l'ensemble de la Communauté, il faudrait pouvoir distinguer parmi les tonnages ainsi réexportés ceux qui sont destinés à un autre Etat membre de la Communauté et ceux qui quittent la Communauté, distinction que les statistiques actuellement disponibles ne permettent pas d'établir.

Dans le tableau 5, pour chaque pays les opérations de traitement à façon ont été exclues pour le calcul de l'incidence du pétrole de l'Est, tandis que pour la Communauté dans son ensemble les deux calculs ont été effectués étant entendu que le chiffre réel se situe entre les deux limites ainsi obtenues.

10. Dans l'un et l'autre cas, deux évaluations ont été faites pour mesurer l'importance du pétrole de l'Est dans l'industrie pétrolière de la Communauté, l'une par rapport aux disponibilités totales (tableau 5 a), l'autre par rapport à la consommation intérieure, toutes comprises (tableau 5 b).

11. Etant donné qu'il semble logique d'admettre qu'une partie des produits exportés vers des pays tiers peut provenir de la transformation de pétrole brut, originaire des pays de l'Est, c'est l'évaluation, prenant comme référence les disponibilités totales, travail à façon inclus, qui paraît la plus représentative.

12. Selon cette évaluation, le pétrole et les produits pétroliers importés des pays de l'Est représentaient au total, en 1964, 6,2 % des ressources de la Communauté contre 6,9 % en 1963 et 6,8 % en 1962.

13. Le niveau des importations en provenance des pays de l'Est diffère, comme précédemment, selon les Etats membres. Ce sont encore l'Italie et l'Allemagne qui ont accusé les importations les plus élevées avec des parts respectivement de 12,6 % et 6,2 % contre 15,2 % et 6 % en 1963. En France, la proportion a légèrement baissé (3,8 contre 4 %), tandis qu'elle était en nette régression dans l'U.E.B.L. (1,4 % contre 2,9 %). Aux Pays-Bas, la part des importations en provenance de ce pays de l'Est est insignifiante.

14. D'après les indications actuellement disponibles, les importations de pétrole et de produits pétroliers provenant des pays de l'Est s'accroîtront davantage en 1965, notamment en France (+ 70 %) en raison du relèvement des contingents prévus par le nouvel accord commercial conclu avec l'U.R.S.S., et en Italie (+ 21,5 %). Pour l'ensemble de la Communauté, les importations pourraient ainsi atteindre 15,5 ou 15,9 millions de tonnes, suivant que l'on exclut ou que l'on incorpore les quantités traitées pour le compte de tiers. Par rapport à 1964, cela correspondrait à une augmentation de l'ordre de 21 %. La part du pétrole de l'Est dans l'approvisionnement total de la Communauté se situerait ainsi à un niveau de l'ordre de 6,9 % et retrouverait ainsi le niveau des deux années 1962 et 1963.



Tableau 5

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST EN 1964

a) en pourcentage des disponibilités totales (1)

(millions de tonnes)

	Disponibilités totales en produits pétroliers (2)(3)	Pétrole de l'Est (3) (4)	Pétrole de l'Est en % des disponibilités totales (5)
R.F. d'Allemagne	68,88	4,24	6,2 % ( 6,0 %)
U.E.B.L.	17,63	0,24	1,4 % ( 2,9 %)
France	46,55	1,76	3,8 % ( 4,0 %)
Italie	52,56	6,62	12,6 % (15,0 %)
Pays-Bas	35,60	0,00	0,0 % ( 0,0 %)
C.E.E. (travail à façon exclu) (6)	204,57	12,86	6,3 % ( 6,9 %)
C.E.E. (travail à façon inclu) (6)	215,06	13,33	6,2 % ( 7,0 %)

b) en pourcentage de la consommation intérieure (1)

	Consommation intérieure et soutes	Pétrole de l'Est	Pétrole de l'Est en % de la consommation intérieure (5)
R.F. d'Allemagne	63,10	4,24	6,7 % ( 6,6 %)
U.E.B.L.	13,23	0,24	1,8 % ( 4,2 %)
France	43,94	1,76	4,0 % ( 4,4 %)
Italie	43,92	6,62	15,1 % (18,8 %)
Pays-Bas	20,23	0,00	0,0 % ( 0,0 %)
C.E.E. (travail à façon exclu)	184,42	12,86	7,0 % ( 8,0 %)
C.E.E. (travail à façon inclu)	184,42	13,33	7,2 % ( 8,5 %)

- (1) Les chiffres relatifs aux disponibilités totales et à la consommation intérieure sont tirés de l'enquête 1965 sur les investissements.
- (2) Production nette des raffineries + importations totales de produits raffinés.
- (3) Non compris les tonnages issus du traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.
- (4) Le pétrole brut est compté sur la base d'un taux de conversion moyen égal à 0,92, qui tient compte de la consommation propre et des pertes des raffineries.
- (5) Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année 1963.
- (6) Le chiffre figurant sur cette ligne ne correspond pas au total des chiffres par pays, qui comptabiliserait deux fois le montant des échanges intracommunautaires.

Tableau 6

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

ET PRODUITS RAFFINES

EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST (1) (2)

(en millions de tonnes)

Pays	1963	1964	Variation en % 1964/1963	1965 (estimation)	Variation en % 1965/1964
R.F. d'Allemagne	3,63	4,24	+ 16,8	4,20	± 0,0
U.E.B.L.	0,47	0,24	- 48,9	0,31	+ 29,2
France	1,65	1,76	+ 6,7	2,99	+ 69,9
Italie	6,99	6,62	- 5,3	8,04	+ 21,5
Pays-Bas	0,00	0,00	0,0	0,00	0,0
C.E.E. (travail à façon exclu)	12,74	12,86	+ 0,9	15,54	+ 20,8
en pourcentage des disponi- bilités totales	6,9 %	6,3 %		6,9 %	
C.E.E. (travail à façon inclu)	13,43	13,33	± 0,0	15,90	+ 19,3
en pourcentage des disponi- bilités totales	7,0 %	6,2 %		6,8 %	

(1) Le pétrole brut est compté à raison de 92 % de son tonnage.

(2) Les chiffres par pays excluent les tonnages traités à façon.